



MOTION DU PARTI DEMOCRATE CHRETIEN ET DES PARTIS LIBERAL ET RADICAL

POUR L'IMPLANTATION D'UN BOULODROME DANS LE QUARTIER DU VELODROME

Soucieux d'offrir aux boulistes de notre commune des conditions de pratique de leur activité dans les meilleures conditions,

ayant constaté le 17 mars 2011, la vétusté des locaux actuels lors de la visite du Boulodrome organisée pour les conseillers municipaux membres de différentes commissions,

inquiets du coût important engendré par la transformation de ces locaux pour un résultat moindre et qui, de plus, ne permettrait toujours pas l'accès aux personnes handicapées,

désireux de développer la vie de quartier dans le quartier du Vélodrome,

conscients de l'élaboration par le Conseil administratif d'un projet encore inconnu du Conseil municipal, sur l'emplacement du parking actuellement fermé, situé entre l'école du Vélodrome et celle des Petites-Fontaines,

relevant que les locaux actuels permettraient une utilisation différente en raison de leur situation en sous-sol et loin des habitations,

Le Conseil Municipal
invite le Conseil Administratif

1. A étudier l'implantation d'un Boulodrome dans le quartier du Vélodrome en intégrant ce dernier dans une réflexion globale de vie de quartier dans ce secteur.
2. A solliciter les utilisateurs de ce futur lieu pour cerner tous les besoins.
3. A étudier également la possibilité de mise à disposition de terrains en extérieur.

Pour le groupe DC

Nicole Berthod-Hutin
Robert Chal
Xavier Magnin
Jean-Claude Maillard
Philippe Rochetin
Isabelle Williman

Pour le groupe Libéral

Pierre-Alain Gaud
Cédric Epenoy
Pierre-Antoine Rieben

Pour le groupe Radical

Fabienne Monbaron
Joaquim Barbosa
Olivier Broillet
Roberto Righetti

Motion acceptée par 16 oui, 3 non et 3 abstentions